

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Quoi-de-neuf-pour-la-rentree-Voie-professionnelle-2017>



École & société

Quoi de neuf pour la rentrée « Voie professionnelle » 2017

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 25 août 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La rentrée « voie professionnelle » s'annonce sans grand changement. Il faudra attendre les propositions du gouvernement en matière de formation professionnelle, qui devraient voir le jour normalement au cours de cette année scolaire. En attendant voici les nouveautés effectives pour cette rentrée.

500 nouvelles formations

Elles se feront en alternance dans les lycées professionnels pour les métiers d'avenir. Les ouvertures se feront dans les secteurs tels que :

- le numérique,
- l'aide à la personne,
- les métiers de la sûreté/sécurité,
- les énergies renouvelables,
- le tourisme hôtellerie-restauration et les métiers de bouche,
- la logistique,
- le commerce.

Ces formations devront répondre au tissu économique local.

Accompagnement renforcé vers la poursuite d'études

Cet accompagnement aura pour objectif de privilégier l'accès des bacheliers professionnels en Section de Technicien Supérieur (STS). 2000 places ont été créées pour la rentrée afin de répondre aux demandes de poursuites d'études

Campus des métiers et des qualifications

Le territoire national en comptera désormais 77. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et plus précisément dans des filières industrielles à fort potentiel de croissance.

Journées d'accueil et d'intégration

Elles seront généralisées à tous les lycées professionnels

CCF

Celui-ci sera supprimé en classe de seconde professionnelle pour toutes les formations. Les évaluations se feront uniquement en classe de 1ère et terminale.

Jumelage entre établissements

Il sera mis en place progressivement tout au long de l'année entre des collèges d'une part et des lycées professionnels et des CFA d'autre part.

Immersion professionnelle

Une semaine sera banalisée pour préparer au mieux les élèves à entrer dans le milieu professionnel. Cette semaine pourra être placée avant la première PFMP ou au tout début de celle-ci.

Ambition du ministère pour 2017 en ce qui concerne la mobilité

« Que 100% des lycées soient engagés dans un partenariat scolaire avec un établissement scolaire ou une entreprise ».

Nouvelles spécialités

- CAP Crémier - Fromager

- CAP Primeur
- CAP Commercialisation et Service en Hôtel Café et restaurant. qui regroupe les trois anciens diplômes : CAP restaurant, CAP services hôteliers et CAP Brasserie-Café

Handicap

L'accompagnement des élèves en situation de handicap sera renforcé par une sensibilisation des situations du handicap dans tous les établissements, pour une école toujours plus inclusive.

Rappel

L'orientation réversible, c'est-à-dire la possibilité donnée aux élèves demandeurs de faire une demande d'une nouvelle orientation vers une autre branche professionnelle ou vers les filières générales et technologiques, sera reconduite cette année. Les voeux seront accordés en fonction des places vacantes. La demande ne pourra être faite que par les élèves entrant en classe de seconde professionnelle ou en 1^{ère} année CAP.